PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01323716

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	03/11/2026	26000484

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035T194

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE GEVEZE

(3) COORDONNÉES : ZA GEV'ACTIV
2 RUE DES ENTREPRENEURS
35850 GEVEZE
Tél : 02 99 39 35 35

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1168

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-103-XD (F)	27/06/2024	27/06/2024

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MA000972452721	N1	CTTE

Type / CNIT	Energie
ABSENT	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

030045

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux AVG, AVD

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, ARD, AVD, ARG

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis ARD, AR, ARG

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AR

8.2.22.a.1. OPACITÉ : Mesures d'opacité légèrement instables

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+11.1 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		19 %	
Forces verticales :	1364 daN		787 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	534 daN	498 daN	308 daN	297 daN
Déséquilibre (<20%) :	7 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	534 daN	498 daN	308 daN	297 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 76 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.53 m-1)	C5:<0.1 m-1	C6:<0.1 m-1	C7:<0.1 m-1	Moyenne:<0.1 m-1
Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :	-0.9 %		-0.4 %	